

# **NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD)**

## **LES PRIORITES SOCIALES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES DANS LE CONTINENT AFRICAIN**

Lundi 20 octobre 2003 (13h30 – 17h00)

### **Programme de la Séance et Rapport introductif**

# PROGRAMME DE LA SÉANCE

## **1. Les infrastructures de transport en Afrique sub-saharienne**

M. Peter COPLEY (Development Bank of Southern Africa/AFRIQUE DU SUD)

## **2. Le programme d'action à court terme du NEPAD pour les infrastructures routières**

M. Alex RUGAMBA (Banque pour le développement de l'Afrique/UGANDA)

## **3. Le rôle et celui de la recherche dans le NEPAD**

M. Phil HENDRICKS (Alliance mondiale pour la recherche, Secrétaire Anglophone du C20 de l'AIPCR/AFRIQUE DU SUD)

## **4. Débat et clôture**

Animateur:

Le Secrétariat du NEPAD

# SOMMAIRE

Sommaire .....	3
1. Thème .....	4
2. Résumé du programme .....	4
3. Introduction aux thèmes retenus .....	5
3.1  Sujet 1 - “Créer les conditions favorables au développement” .....	5
3.2  Sujet 2 - “Définir les secteurs prioritaires” .....	5
3.3  Sujet 3 : “Mobiliser les ressources” .....	6

# 1. THEME

Le thème de cette Séance spéciale est “NEPAD – Traiter les priorités sociales, économiques et politiques dans le continent africain”. Le NEPAD est un engagement de chefs d’Etat africains reposant sur une vision commune et ferme et la conviction partagée d’éradiquer la pauvreté par la croissance et le développement durables. Il a pour but de développer la participation active de l’Afrique dans l’économie mondiale et les organes politiques. Grâce à ce nouveau partenariat, ce programme renforce les relations entre l’Afrique et la communauté internationale, et a pour ambition de surmonter les énormes disparités de développement qui se sont aggravées au cours de siècles de relations fluctuantes entre les pays.

Les objectifs principaux du NEPAD sont d’éradiquer la pauvreté, diriger l’Afrique vers la croissance et le développement durables, mettre un terme à la marginalisation de l’Afrique dans le processus de mondialisation, et donner des droits aux femmes. Pour les réaliser, le programme du NEPAD met l’accent sur la réduction des risques d’entreprendre en Afrique, la création de conditions favorables pour les investissements dans l’économie mondiale et l’évolution des relations entre les pays développés, les institutions multilatérales et l’Afrique, sur la base de la responsabilité et du respect mutuel.

Cette séance spéciale donnera l’occasion aux dirigeants et aux institutions multilatérales d’échanger leurs points de vue et leurs expériences sur ces trois sujets, tels qu’inscrits au programme du NEPAD. Ces sujets s’intitulent « **Créer les conditions favorables au développement** », « **Définir les secteurs prioritaires** » et « **Mobiliser les ressources** ».

## 2. RESUME DU PROGRAMME

Cette séance spéciale aura lieu le lundi 20 octobre 2003 et durera trois heures et demie environ.

Pour permettre au plus grand nombre de participer, la séance comprendra deux panels successifs, composés de différents spécialistes qui auront la possibilité d’exprimer leur point de vue et de parler de leurs expériences, en réponse aux questions posées. La première partie de la séance durera environ 1h10, pendant laquelle des exposés sur 3 sujets différents seront présentés. Suivra une pause de 30 mn, avec à la suite, la deuxième partie de la séance consacrée aux questions avec les membres du panel pendant environ 1h10.

# 3. INTRODUCTION AUX THEMES RETENUS

Cette séance comporte trois grands sujets dont les enjeux sont développés ci-dessous.

## 3.1 Sujet 1 - “Créer les conditions favorables au développement”

L’Afrique a depuis longtemps pris conscience que la paix, la sécurité, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l’homme et une gestion rigoureuse de l’économie sont les conditions préalables du développement durable.

Ce sujet mettra l’accent sur la bonne gouvernance et la gestion rigoureuse de l’économie. Aujourd’hui, l’un des plus grands problèmes auquel doit faire face l’Afrique, c’est la mise en œuvre de programmes dans un contexte dénué de cadre réglementaire ou politique garantissant la prestation des services, tout en préservant la bonne gouvernance. Par ailleurs, de nombreux pays ont des difficultés à promouvoir le développement et les initiatives du secteur privé pour la réalisation de prestations et fonctions qui relèvent habituellement du secteur public.

Cette séance analysera les expériences de pays différents et étudiera les programmes visant à mettre en valeur la gestion économique et financière, associée aux principes de direction d’entreprise. Les participants à la séance pourront discuter des sujets suivants :

- *développement de programmes mettant en valeur la bonne gestion financière,*
- *développement de politiques et de cadres légaux favorables à la croissance économique,*
- *développement de mécanismes d’évaluation se rapportant à la direction d’entreprise et à la gestion financière.*

## 3.2 Sujet 2 - “Définir les secteurs prioritaires”

Le programme NEPAD a défini plusieurs secteurs prioritaires, dont, entre autres, l’agriculture, la santé, l’éducation, la technologie de l’information, l’énergie, le transport, l’eau et l’environnement. Les infrastructures et leur développement sont les principaux éléments qui découlent de ces secteurs. Le manque d’infrastructures représente déjà un obstacle important à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté dans de nombreux pays africains. La question reste donc de savoir comment construire et entretenir ces infrastructures et où procéder à des investissements rentables. Si le coût des infrastructures est un facteur déterminant dans la décision de les construire, ou non, leur fiabilité est tout aussi importante. Des infrastructures rentables et fiables serviraient les intérêts de croissance économique de l’Afrique, tout en permettant à la communauté internationale d’acquérir plus souvent des marchandises en provenance d’Afrique qui seraient moins chères et de meilleure qualité.

La discussion abordera les sujets suivants :

- améliorer l’accès, le prix et la fiabilité des services rendus par les infrastructures,
- développer la coopération régionale et le commerce grâce à des infrastructures transfrontalières,
- augmenter les niveaux d’investissement dans les infrastructures.

### **3.3 Sujet 3 : “Mobiliser les ressources”**

Pour atteindre de meilleurs niveaux de croissance et réduire la pauvreté plus efficacement, l'Afrique doit mobiliser davantage de ressources, nationales ou internationales. Ces ressources englobent l'épargne nationale, l'épargne des ménages, un recouvrement plus efficace de l'impôt, la rationalisation des dépenses de l'état, la réduction de la fuite des capitaux et la création de conditions favorables aux investisseurs du secteur privé, national et international. Cette partie de séance discutera de l'image de pays à « haut risque » qu'ont les investisseurs de l'Afrique et des expériences menées pour combattre cette image. Ce sujet examinera aussi la mise en valeur des capacités d'entreprise, de gestion et de technicité du secteur public et du secteur privé, de manière à améliorer la situation de l'Afrique sur le plan du commerce international.

Les sujets suivants seront abordés :

- combattre l'image de l'Afrique en tant que continent à haut risque pour les investissements,
- les outils financiers visant à réduire les risques des investissements en Afrique,
- les principes de valeur ajoutée pour les investissements,
- développer la formation à la création et à la gestion d'entreprises, ainsi que les compétences techniques,
- promouvoir les investissements étrangers directs.